

RN147 Créneaux en Haute Vienne

Dec 2019

Maîtrise d'ouvrage

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Maîtrise d'ouvrage déléguée

DIR Centre Ouest

Trafic moyen journalier en 2018 entre Chamborêt et Bellac:

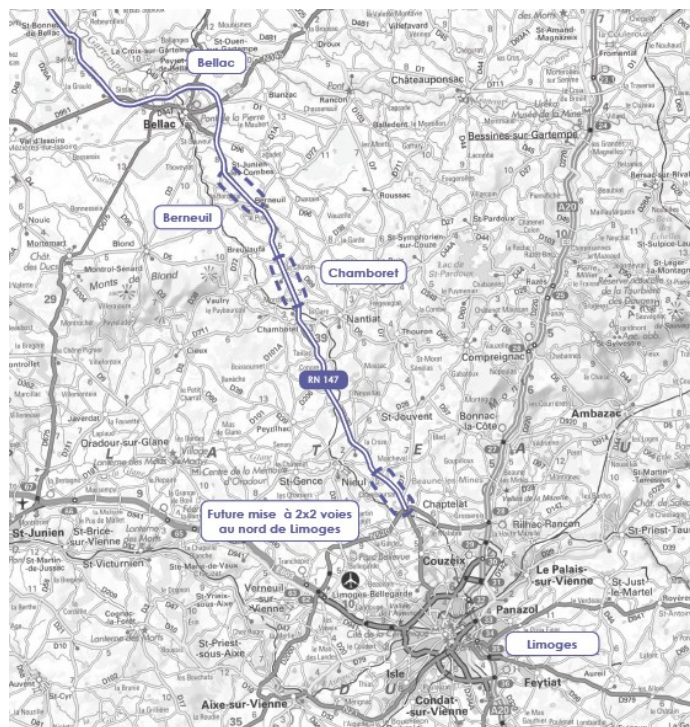
8 000 véhicules

(dont 13 % de poids lourds)

Le projet

La RN147 est un outil de desserte du territoire et une liaison importante entre Limoges et Poitiers.

Le projet consiste en l'étude de deux créneaux de dépassement sur les communes de Chamborêt et Berneuil



Situation des deux sections sur la RN 147

Avancement administratif

Décision ministérielle	Concertation publique	Déclaration d'Utilité Publique	Autorisations environnementales
2016 Commande de l'étude préalable	2019	2021	2021

Avancement technique du projet

Conception détaillée	Dégagement des emprises	Travaux	Mise en service
2022	2022 (si pas obligation de fouilles archéologiques et si les acquisitions foncières sont faites à l'amiable)	Travaux assainissement-chaussées	2023

Fait

En cours

A venir



Élevage ovin sur la section Berneuil

Point actu

Les études sur les impacts agricoles sont en cours ainsi que que les premiers sondages géotechniques



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Prise en compte du développement durable

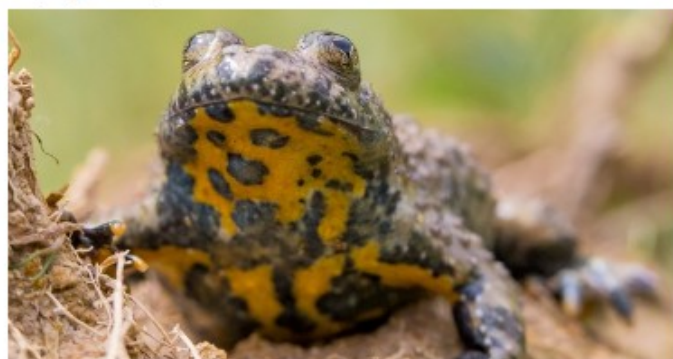
La démarche « éviter réduire compenser » consiste à intégrer au plus tôt dans la conception des projets les enjeux environnementaux. La priorité des étapes est essentielle : les mesures d'évitement des impacts sont préférentiellement recherchées. A défaut, des mesures doivent permettre d'en diminuer l'intensité. Ce n'est qu'en dernier recours qu'il convient d'envisager la compensation des impacts résiduels du projet.

Cette démarche s'est traduite notamment par :

- la localisation de créniaux sur des zones plutôt plates (minimisation des terrassements) et un peu plus éloignées de la vallée du Vincou (en zone Natura 2000) que la RN actuelle
- la préservation des haies longeant la RN 147 actuelle
- la mise à niveau de l'assainissement routier (pour préserver la vallée du Vincou)
- l'éloignement du créniau des secteurs habités,
- la mise en place de mesures compensatoires (re-plantation des arbres situés sur l'emprise du projet et de zones pour les batraciens)

Environ un quart des espèces d'amphibiens sont aujourd'hui menacés de disparition en France métropolitaine selon le dernier rapport de l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature).

Les causes du déclin sont multiples. Les infrastructures de transports terrestres ont participé au fractionnement des habitats, à l'affaiblissement des corridors écologiques, voire à la destruction de zones humides. Aujourd'hui, les projets tentent de minimiser les impacts sur ces milieux fragiles. Le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) fait partie des amphibiens menacés d'extinction. Sa présence a entraîné la mise en œuvre de dispositions particulières (créations de mares, précautions en phase travaux)



Le Sonneur à ventre jaune

Principales caractéristiques de l'opération

Deux créniaux à 2x2 voies de 2 km environ (comprenant secteur de dépassement proprement dite et zones rabattements)

Des voies de rétablissements pour les dessertes locales et les modes doux et des aménagements de carrefours aux extrémités des créniaux

Un passage mixte pour le créniau de Chamborêt (servant de passage à faune et de rétablissement de desserte locale)

Une interdiction de doubler pour les PL circulant sur les créniaux

Des clôtures le long des créniaux pour réduire les risques de collision dans les secteurs où la grande faune passe

Financement de l'opération

Le coût de l'opération est estimé à 14 M€ et financé comme par (clé de répartition en cours de définition)

Etat

Département de la Haute Vienne

Région Nouvelle-Aquitaine

